

Principaux résultats de l'enquête BMO 2011 dans les TPE

Jeudi 12 mai 2011
Paris



- **Elargissement du champ**
- **Nomenclature des métiers**
- **Approche sectorielle pour le questionnaire**
- **Une enquête complémentaire**

- **Population mère (2,4 millions d'établissements) composée de :**
 - établissements avec 0 salarié ayant émis au moins une déclaration unique d'embauche (DUE) dans les 12 derniers mois ;
 - secteur agricole ;
 - une partie de la fonction publique : collectivités territoriales (communes, régions...), établissements publics administratifs (crèches, hôpitaux...), EPIC (SNCF, la Poste...).

- **Base d'interrogation (environ 1,6 million d'établissements)**
 - 0 salarié en intégralité ;
 - 1 à 10 salariés échantillonnés (par secteur, bassin d'emploi) ;
 - >10 salariés en intégralité.

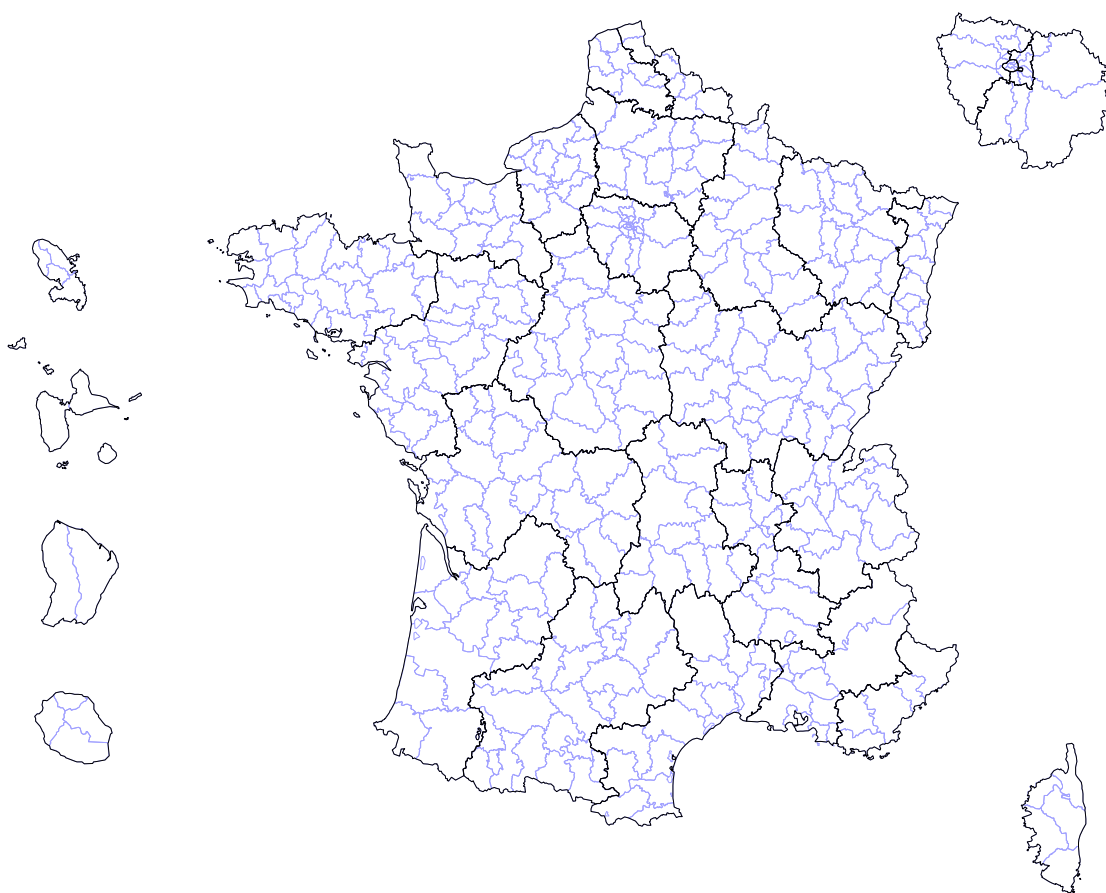
L'enquête complémentaire téléphonique

- **Plus de 20 000 établissements interrogés**
- **Même questionnement que pour l'enquête postale complété par :**
 1. Les motifs de recrutement ou de non recrutement ;
 2. La description des types d'emploi pour les établissements recruteurs ;
 3. La nature des difficultés de recrutement ;
 4. Les perspectives à moyen terme.

Les 386 bassins d'emploi en 2011

L'enquête BMO 2011 concerne les 26 régions françaises.

*Elle couvre ainsi la totalité des 386 **bassins d'emploi** de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer.*



- **749 700 projets d'embauche déclarés**
(– 6,0% par rapport à 2010)
- **308 400 projets d'embauche jugés difficiles**
(41,1% contre 42,6% en 2010)
- **356 200 projets d'embauche liés à une activité saisonnière**
(47,5% contre 45,3% en 2010)

Les 15 métiers les plus recherchés en 2011



	Ensemble des projets de recrutement	% de cas difficiles à recruter	% de saisonniers
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	73 870	27,3%	97,0%
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	55 350	31,4%	88,9%
Serveurs de cafés, de restaurants et commis	46 060	44,0%	72,7%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	29 560	38,1%	76,4%
Professionnels de l'animation socioculturelle	26 460	47,2%	62,6%
Commerciaux	19 050	57,8%	61,1%
Cuisiniers	19 000	13,9%	58,6%
Employés de l'hôtellerie	18 180	34,7%	76,8%
Secrétaires bureautiques et assimilés	15 860	26,3%	11,5%
Vendeurs en habillement, articles de sport, loisirs et culture	15 660	53,9%	3,1%
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	15 140	34,8%	57,4%
Professionnels des spectacles	14 350	30,4%	35,9%
Sportifs et animateurs sportifs	14 010	62,5%	11,5%
Artistes, professeurs d'art (musique, danse, spectacles)	13 890	37,1%	90,3%
Maraîchers, horticulteurs salariés	13 740	52,4%	63,0%
Ensemble des 200 métiers	749 700	41,1%	47,5%

Les projets de recrutement en 2011 (1/2)



Pouvez-vous m'indiquer vos motifs de recrutement ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : *Etablissements potentiellement recruteurs*

	TPE	Ensemble
Des créations de postes	40,3%	40,0%
Des remplacements de départs	26,4%	31,9%
Des remplacements d'absences	8,6%	12,5%
Pour faire face à un surcroît d'activité	35,4%	33,8%

Concernant la nature des contrats de travail, envisagez-vous de recruter ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : *Etablissements potentiellement recruteurs*

	TPE	Ensemble
En CDI	39,7%	45,3%
En CDD de 6 mois ou plus	23,3%	23,2%
En CDD de moins de 6 mois	41,0%	38,9%
En intérim	2,5%	3,6%

Les projets de recrutement en 2011 (2/2)



Envisagez-vous de recruter par l'intermédiaire de Pôle emploi ?

Base : *Etablissements potentiellement recruteurs*

	TPE	Ensemble
Oui	71,1%	73,4%
Non	28,9%	26,6%

Quelles raisons vous poussent à faire appel à Pôle emploi ? (plusieurs réponses possibles)

Base : *Etablissements potentiellement recruteurs et envisageant de faire appel à Pôle emploi*

	TPE	Ensemble
L'importance de son fichier, le nombre de candidats contactés	77,0%	77,1%
La gratuité du service	68,6%	70,2%
La rapidité de la démarche	58,5%	58,9%
La compréhension de vos besoins	68,2%	67,6%
Une bonne sélection de candidats	50,3%	49,5%
Pour bénéficier des mesures d'aide à l'embauche	49,0%	46,5%

Les plus fortes difficultés de recrutement en 2011



	TPE		Ensemble
	Ensemble des projets de recrutement	% de cas difficiles à recruter	% de cas difficiles à recruter
Aides à domicile et aides ménagères	14 010	62,5%	61,2%
Menuisiers et ouvriers qualifiés de l'agencement et de l'isolation	6 800	60,9%	60,6%
Plombiers, chauffagistes	5 490	60,6%	60,7%
Représentants auprès des particuliers (y.c. agents immobiliers)	8 060	60,5%	58,0%
Ingénieurs, cadres études & R&D informatique, resp. informatiques	6 320	58,4%	44,6%
Cuisiniers	19 050	57,8%	58,0%
Attachés commerciaux	15 660	53,9%	48,0%
Maçons, plâtriers, carreleurs	10 440	53,7%	52,3%
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	10 390	53,7%	50,6%
Sportifs et animateurs sportifs	13 740	52,4%	46,4%

Les difficultés de recrutement en 2011



Quels types de difficultés de recrutement rencontrez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs, qui rencontrent des difficultés d'embauche (139 100)

	TPE	Ensemble
Candidats au profil inadéquat (manque d'expérience, de diplôme, de motivation)	82,7%	81,4%
Pénurie de candidats	69,3%	70,8%
Difficultés liées aux conditions de travail (distance, horaires, pénibilité, salaire...)	36,6%	35,4%
Difficultés liées à un déficit d'image	20,9%	19,8%

Quels types de solutions envisagez-vous pour résoudre ces difficultés ?

(plusieurs réponses possibles)

Base : Etablissements potentiellement recruteurs, qui rencontrent des difficultés d'embauche (139 100)

	TPE	Ensemble
Former des salariés déjà présents dans l'entreprise	33,0%	34,5%
Former des candidats externes à l'entreprise	62,1%	61,0%
Différer l'embauche	35,5%	33,9%
Recourir à l'intérim	21,9%	25,4%
Faire venir des personnes de l'étranger	18,9%	18,3%

Dans les 3 à 5 ans à venir, pensez-vous que votre activité va... ?

	TPE Ensemble	
Beaucoup progresser	5,1%	5,4 %
Légèrement progresser	18,3%	19,9 %
Rester stable	57,7%	56,0 %
Légèrement baisser	4,3%	4,2 %
Fortement baisser	2,6%	2,4 %
Ne sait pas	12,1%	12,1 %

Les perspectives à moyen terme



Dans les 3 à 5 ans, pensez-vous que vos besoins de compétences vont changer ?

Base = Ensemble des établissements interrogés

	TPE	Ensemble
Oui, j'aurai besoin de compétences nouvelles	5,5%	5,6%
Non, j'aurai besoin uniquement des mêmes compétences	83,6%	82,4%
J'aurai besoin à la fois des mêmes et de nouvelles compétences	10,9%	12,0%

Vers quels grands domaines vos besoins en matière de compétences vont-ils évoluer ? (plusieurs réponses possibles)

Base = Etablissements qui pensent avoir besoin de compétences nouvelles

	TPE	Ensemble
Les nouvelles technologies	61,7%	60,4%
Le développement durable	46,0%	45,1%
Les services à la personne	37,7%	37,9%
Les services aux entreprises	37,5%	36,9%
Autres	0,6%	6,6%

Pour répondre à vos besoins en nouvelles compétences, vous envisagez... ?

Base = Etablissements qui pensent avoir besoin de compétences nouvelles

	TPE	Ensemble
De recruter	37,5%	39,9%
De proposer des formations en interne à votre personnel	68,5%	72,1%
De proposer des formations en externe à votre personnel	59,0%	61,9%

Où retrouver l'ensemble des résultats de BMO 2011 ?



www.pole-emploi.org

- **Communiqué de presse**
- ***Repères & Analyses n°21 et 22***
- **27 rapports (1 par région et le rapport national)**
- **Un outil interactif (entrée par **métier** ou par **bassin d'emploi**)**

L'aide à l'embauche dans les TPE (Zéro charges TPE)

Jeudi 12 mai 2011
Paris



Mise en place et durée d'application

Le décret n° 2008-1357 du 19 décembre 2008 a créé une aide à l'embauche pour les très petites entreprises (TPE).

Cette aide concerne toute nouvelle embauche réalisée entre le 4 décembre 2008 et le 30 juin 2010.

Bénéficiaires et conditions d'attribution

L'aide est versée pour les périodes d'emploi comprises entre le 1er janvier 2009 et le 30 juin 2010, à des TPE (moins de 10 salariés équivalents temps pleins au 30 novembre 2008 et en moyenne sur les 11 mois de l'année) pour des embauches en CDD (d'au moins un mois et un jour) ou CDI ayant eu lieu après le 4 décembre 2008 à un salaire inférieur à 1,6 fois le SMIC.

Montant et versement

Le montant de l'aide est calculé chaque mois civil, pour chaque salarié. Il est égal au produit de la rémunération mensuelle par un coefficient. Le coefficient maximal pris en compte pour le calcul de l'aide est de 0,14. Il est atteint pour une rémunération égale au salaire minimum de croissance (SMIC). Ce coefficient devient nul pour une rémunération égale au SMIC majoré de 60 %.

Pôle emploi verse l'aide de l'Etat aux employeurs trimestriellement à terme échu, et au plus tard dans le mois suivant le dépôt de la déclaration d'actualisation. Les formulaires doivent être déposés dans les trois mois qui suivent la fin du trimestre pour lequel l'aide est demandée.

Durée d'attribution

L'aide est due au titre des gains et rémunérations, entrant dans le champ de la réduction prévue à l'article L. 241-13 du code de la Sécurité sociale, versés au cours des 12 mois suivant le 1er janvier 2009 ou la date d'embauche si celle-ci est postérieure au 1er janvier 2009.

Répartition par taille des entreprises pour lesquelles une demande a été acceptée

Nombre de salariés Equivalent Temps Plein au 30/11/2008	Effectif	Proportion
Aucun salarié	72 606	15,8%
entre 0 et 1 inclus	145 442	31,6%
entre 1 et 2 inclus	64 973	14,1%
entre 2 et 3 inclus	46 928	10,2%
entre 3 et 4 inclus	35 407	7,7%
entre 4 et 5 inclus	27 236	5,9%
entre 5 et 6 inclus	21 089	4,6%
entre 6 et 7 inclus	16 998	3,7%
entre 7 et 8 inclus	14 698	3,2%
entre 8 et 9 inclus	10 943	2,4%
entre 9 et 10 inclus	3 705	0,8%
Nombre total d'entreprises	460 025	100,0%

Répartition par secteur d'activité des entreprises pour lesquelles une demande a été acceptée

Agriculture, sylviculture et pêche	25 442	5,5%
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	37 685	8,2%
Construction	82 589	18,0%
Commerce de gros et de détail, transports	109 127	23,7%
Hébergement et restauration	71 202	15,5%
Information et communication	6 777	1,5%
Activités financières et d'assurance	7 953	1,7%
Activités immobilières	9 660	2,1%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	49 710	10,8%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	21 656	4,7%
Autres activités de services	38 141	8,3%
Activité inconnue	83	0,0%
TOTAL	460 025	100,0%

L'aide à l'embauche dans les TPE



Demandes acceptées par type de contrat

Cumul des demandes initiales acceptées	dont CDI	dont CDD
1 148 444	473 024	675 420
	41,2%	58,8%

Mois d'embauche des contrats pour lesquels la demande initiale a été acceptée

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2008												22 169	22 169
2009	63 356	50 346	60 889	70 973	58 251	69 568	101 513	39 682	89 142	64 487	53 706	50 024	771 937
2010	53 008	41 841	52 849	64 949	55 582	86 109							354 338

Éléments financiers

Montant moyen de l'aide : 129 euros par mois et par emploi

Montant total versé : 789 millions d'euros